

Partnership. Knowledge. Change. Collaboration. Connaissance. Changement.

www.ccsa.ca • www.cclt.ca

Présentation au Comité permanent des finances



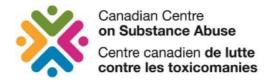


Le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (CCLT) a été créé par une loi du Parlement en 1988 en tant qu'organisme national sans lien de dépendance avec le gouvernement qui rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Santé. Le CCLT est régi par un conseil d'administration composé de bénévoles éminents, dont cinq sont nommés par le gouverneur en conseil et huit sont des membres de la communauté. Les sous-ministres de la Santé et de la Sécurité publique sont membres d'office du conseil d'administration.

Le CCLT exerce un leadership de portée nationale en matière de lutte contre les toxicomanies et propose des solutions pour remédier, dans toute la mesure du possible, aux méfaits de l'alcool et des drogues. Au cours du dernier quart de siècle, l'organisme s'est appuyé sur des recherches pour fournir de l'information crédible sur des sujets comme les coûts associés à la consommation d'alcool et de drogues, les nouvelles tendances dans le domaine de la lutte contre les toxicomanies et la façon dont nous pouvons mieux cibler nos pratiques de prévention et de traitement afin d'améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie des Canadiens. Étant donné sa position unique à l'intersection du gouvernement, du secteur sans but lucratif, du milieu de la santé publique et de l'industrie, l'organisme est à même d'orchestrer la prise de mesures collectives qui ont une incidence à l'échelle des secteurs visés.

Notre vision : Que toutes les personnes au Canada vivent dans une société saine, exempte des méfaits de l'alcool et d'autres droques.

Notre mission : Assurer un leadership national et promouvoir des solutions pour lutter contre les méfaits de l'alcool et d'autres drogues.





Sommaire

Chaque année, les toxicomanies coûtent plus de 40 milliards de dollars à la société, ce qui représente une perte de productivité ainsi que des coûts directs associés aux soins de santé et à l'application de la loi. Il s'agit donc de plus de 1 200 \$ pour chaque homme, femme et enfant au Canada.

Les toxicomanies sont une cause importante de diverses maladies comme le cancer, le VIH/sida, les maladies cardiovasculaires et le diabète. Plus de la moitié des délinquants sous responsabilité fédérale ont déclaré qu'ils étaient sous l'influence de l'alcool ou de drogues lorsqu'ils ont commis leur crime. Nous pouvons également affirmer que les méfaits liés à l'abus de médicaments sur ordonnance sont en voie d'atteindre des proportions très inquiétantes. Le Canada se classe maintenant au deuxième rang mondial (derrière les États-Unis seulement) en ce qui a trait à la consommation d'opioïdes sur ordonnance par habitant. Même si les drogues de choix des jeunes demeurent l'alcool et la marihuana, les opioïdes sur ordonnance sont de plus en plus populaires auprès de ce segment de la population.

Les recommandations brièvement décrites dans cette présentation se rattachent tout particulièrement aux investissements du gouvernement fédéral à l'appui de son engagement à soutenir les familles et à aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.

Résumé des recommandations

Recommandation 1

Le CCLT recommande au gouvernement du Canada d'investir dans un examen des impacts économiques et sociaux de la marihuana au Canada, et de renforcer le fondement de données probantes en vue de l'exploration des options de réglementation.

Recommandation 2

Le CCLT recommande au gouvernement du Canada d'investir dans l'adoption d'une approche multidimensionnelle globale, fondée sur les recherches antérieures et courantes du Centre, pour sensibiliser les jeunes Canadiens aux effets de la marihuana sur la santé.

Recommandation 3

Le CCLT recommande au gouvernement du Canada de travailler en partenariat avec le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool afin d'élargir la Stratégie nationale antidrogue de manière à ce qu'elle englobe l'alcool.



Introduction

Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. En veillant à l'accroissement des possibilités de recherche et en appuyant les idées novatrices visant à améliorer la situation sur le plan de la santé (notamment en s'attaquant aux problèmes de santé causés par les méfaits associés à des substances comme les drogues et l'alcool), le gouvernement s'assure de prendre les mesures nécessaires pour que les Canadiens puissent vivre dans une société saine, exempte des méfaits de l'alcool et d'autres drogues. Ce mémoire renferme des recommandations concrètes et exécutables sur la façon dont le gouvernement fédéral peut s'y prendre pour alléger le fardeau des Canadiens ayant une dépendance à l'alcool ou à diverses drogues, ainsi que pour venir en aide aux familles et aux collectivités qui subissent les contrecoups du problème.

Examen des impacts économiques et sociaux de la marihuana

Questionnement: De plus en plus de voix s'élèvent pour que des changements stratégiques soient apportés dans la réglementation sur la marihuana. Il faut établir un fondement de données probantes pour éclairer le débat sur la question et pour veiller à ce que toute décision prise, le cas échéant, s'appuie sur de telles données.

La marihuana est la substance illégale dont la consommation est la plus répandue au Canada; 8,4 % des Canadiens de 25 ans et plus ainsi que, ce qui est plus inquiétant encore, 20,3 % des Canadiens de 15 à 24 ans, ont reconnu l'an dernier en avoir consommé en 2012. La consommation de marihuana a un impact dans le secteur de la santé ainsi que dans les secteurs social et économique. Ses principaux méfaits sur la santé sont les troubles cognitifs, la perte de contrôle des habiletés motrices (dont la réduction de la capacité de conduire un véhicule motorisé de façon sécuritaire), le risque accru de psychose et le risque de dommages respiratoires.

Une grande partie des impacts sociaux de la consommation de marihuana est liée au système de justice pénale. Plus de la moitié des 57 429 crimes relatifs à la drogue déclarés par les services de police en 2012 se rattachaient à la possession de marihuana. Ces crimes ont diverses incidences sur le Canada; il s'agit non seulement des coûts qu'ils entraînent dans le contexte du système de justice pénale, mais également des impacts économiques et sociaux qui découlent des casiers judiciaires des citoyens. Cela aggrave les problèmes économiques, notamment en créant des obstacles à l'éducation, à l'emploi et à l'accès au logement; ces obstacles représentent un risque pour la productivité à long terme de notre pays.

Le débat est en cours afin de cerner l'approche la plus efficace en matière de réglementation pour réduire les risques et méfaits associés à la consommation de marihuana. Diverses approches ont été mises en œuvre à l'échelle internationale, dont la dépénalisation (élimination des peines d'emprisonnement), la décriminalisation (amendes et programmes de contraventions) et la légalisation. Les Canadiens ont démontré qu'ils sont disposés à ce que l'on envisage ces options; en effet, un sondage mené récemment par la firme Ipsos-Reid a révélé que 37,3 % des Canadiens sont en faveur de la légalisation, et que 33,4 % appuient la décriminalisation. Toutefois, à l'instar de ce que l'on constate aux États-Unis, la différence entre ces deux concepts n'est pas comprise de la même manière par tous.



Le CCLT recommande au gouvernement du Canada d'investir dans un examen des impacts économiques et sociaux de la marihuana au Canada, et de renforcer le fondement de données probantes en vue de l'exploration des options de réglementation.

L'examen proposé permettrait d'établir une base de référence par rapport à laquelle on pourrait passer en revue les options de réglementation en vue de mettre au point une approche adaptée au contexte unique du Canada. Cela englobe l'option mise de l'avant par l'Association canadienne des chefs de police, c'est-à-dire la mise en place d'un système de contraventions. De plus, en surveillant constamment les indicateurs clés et en les comparant avec cette base de référence, on obtiendrait les données probantes nécessaires pour définir l'incidence probable de tout changement dans la réglementation. En outre, une telle surveillance permettrait de voir à ce que les changements apportés aient l'effet souhaité, à savoir réduire les méfaits associés à la marihuana sur le plan de la santé ainsi que sur les plans social et économique.

Le Canada pourrait examiner les mesures prises à l'étranger (p. ex. aux Pays-Bas, en Australie, au Colorado, dans l'État de Washington et en Uruguay) et les résultats obtenus de manière à en tirer des leçons.

Prévention des toxicomanies chez les jeunes — L'accent sur la marihuana

Questionnement : Les jeunes Canadiens représentent l'avenir de notre pays. Les taux élevés de consommation de drogue et d'alcool enregistrés au Canada sont susceptibles de nuire au développement cognitif de la jeunesse dans son ensemble. Il est essentiel d'investir dans la santé et le bien-être des jeunes dès l'enfance, car ils contribueront à l'économie et à la productivité du pays pendant les décennies à venir.

En examinant les données de l'Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues 2012, on constate que le groupe d'âge des 15 à 24 ans est celui dont la proportion de personnes ayant reconnu avoir consommé des substances illicites au cours de l'année précédant l'Enquête était la plus élevée. Parmi ces drogues, la marihuana est celle dont la consommation était la plus courante; en fait, les jeunes Canadiens consomment plus de marihuana que les jeunes de tout autre pays développé.

L'adolescence est une période de développement rapide pendant laquelle les jeunes peuvent jeter les bases de leur réussite future. Inversement, il s'agit d'une période où peuvent prendre racine des problèmes qui se manifesteront dans leur pleine ampleur à l'âge adulte, puisque les jeunes sont plus susceptibles que les adultes de subir dans une mesure considérable les méfaits de la consommation de drogues. En effet, la consommation d'alcool et d'autres drogues à l'adolescence peut mener à des problèmes à l'âge adulte, dont des maladies chroniques, des dépendances et des troubles de santé mentale.

Plus particulièrement, la consommation de marihuana tôt dans la vie a été liée à des déficits sur le plan des fonctions cognitives à court terme, à une diminution du quotient intellectuel et du rendement scolaire de même qu'à un risque accru de décrochage — tous des phénomènes susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur la trajectoire de vie d'une jeune personne. En outre, de plus en plus de données démontrent que la consommation fréquente de marihuana à l'adolescence peut modifier des aspects structurels du cerveau en développement, dont ceux liés à la mémoire, à la prise de décisions et aux fonctions exécutives.

Si l'on investissait de façon continue dans des initiatives fondées sur des éléments probants en matière de promotion de la santé et de prévention des toxicomanies, en vue de prévenir ou, du



moins, de retarder et de réduire la consommation de marihuana chez les jeunes du Canada, cela pourrait contribuer à désengorger le système de traitement et à alléger les coûts liés aux toxicomanies pour la société. L'analyse de nombreux programmes de prévention a révélé que chaque dollar investi en prévention entraînait des économies de 15 à 18 \$.

Le CCLT recommande au gouvernement du Canada d'investir dans l'adoption d'une approche multidimensionnelle globale, fondée sur les recherches antérieures et courantes du Centre, pour sensibiliser les jeunes Canadiens aux effets de la marihuana sur la santé.

Diminuer l'ensemble des méfaits associés à l'abus d'alcool

Questionnement : Même si l'alcool est légal, il s'agit de la substance la plus toxicomanogène au Canada. Les statistiques publiées par l'Organisation mondiale de la Santé indiquent qu'en 2012, l'alcool a causé 3,3 millions de décès dans le monde. Il faut voir à ce que les Canadiens soient mieux renseignés concernant les méfaits sur la santé associés aux comportements à risque en matière de consommation d'alcool.

Les boissons alcoolisées sont populaires au Canada. Elles revêtent une importance particulière sur les plans social et culturel; pourtant, elles causent de nombreux types de méfaits. En 2013, près de 1 Canadien sur 7 (ce qui représente 5,5 millions de personnes) âgé de 12 ans ou plus a déclaré des habitudes de consommation d'alcool qui en font un buveur excessif. En outre, environ 1 million de Canadiens ont adopté des comportements correspondant à l'abus d'alcool ou à la dépendance à l'alcool au cours des 12 derniers mois.

La prévalence de l'abus d'alcool a des incidences importantes sur les systèmes d'application de la loi, de justice, de santé et de bien-être social du Canada. Le système le plus touché à cet égard est celui des soins de santé. En Ontario seulement, on a déterminé que le fardeau découlant des troubles associés à la consommation d'alcool équivalait à celui lié au cancer du poumon. En outre, les résultats de recherches récentes, que le CCLT prévoit publier à l'automne, démontrent que la consommation d'alcool est la cause d'un plus grand nombre de séjours à l'hôpital que la consommation de toutes les autres substances réunies.

La sécurité de la collectivité et des personnes est également touchée directement par l'abus d'alcool. Selon une étude menée en 2002 par le CCLT sur les coûts associés aux toxicomanies, les infractions liées à l'alcool se traduisaient par un coût total de 3,1 milliards de dollars, comparativement à 2,3 milliards de dollars pour les infractions relatives aux drogues. On estimait également que plus des deux tiers (67 %) des personnes accusées d'homicide conjugal avaient agi sous l'influence de la drogue ou de l'alcool. En outre, environ 38 % des conducteurs mortellement blessés, soumis à un test d'alcoolémie, avaient présenté des résultats positifs en ce qui a trait à la présence d'alcool. Si l'on déployait de nouveaux efforts pour réduire la prévalence et les méfaits de l'abus d'alcool, cela pourrait alléger les fardeaux sur nos systèmes d'application de la loi, de justice, de santé et de bien-être social.

Chez les jeunes de 15 à 24 ans, l'alcool constitue une préoccupation particulièrement importante. Les jeunes de moins de 25 ans qui consomment de l'alcool sont plus susceptibles de faire fi des Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada que les personnes de 25 ans et plus. La participation à des beuveries express et l'adoption d'autres comportements à risque en ce qui a trait à l'alcool ne sont pas rares, particulièrement chez les étudiants de niveau postsecondaire. Selon une enquête menée récemment sur 32 campus canadiens, environ 25 % des étudiants qui boivent de l'alcool avaient consommé au moins 7 verres la dernière fois où ils avaient « fait la fête » ou pris part à une activité



sociale de ce type; beaucoup de ces jeunes ont indiqué qu'ils ont adopté, subséquemment, des comportements qu'ils ont regrettés plus tard.

La Stratégie nationale sur l'alcool, intitulée *Réduire les méfaits liés à l'alcool : Vers une culture de modération au Canada*, s'accompagne de 41 recommandations visant à atténuer ces méfaits. La Stratégie a été élaborée par un groupe de travail national composé de plus de 30 chercheurs et représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, des ministères fédéraux concernés par les questions en ce sens, d'organisations non gouvernementales, d'organismes de lutte contre la toxicomanie, d'organismes de santé publique ainsi que des industries des boissons alcoolisées et du tourisme d'accueil. Jusqu'à présent, cette stratégie a mené à la mise au point de multiples outils fort intéressants pour lutter contre les méfaits associés aux toxicomanies, dont les Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada, un outil de dépistage, d'intervention rapide et d'orientation à l'intention des médecins, de même que des initiatives visant à réduire les comportements à risque se rattachant à la consommation d'alcool et d'autres drogues sur les campus universitaires.

Le CCLT félicite le gouvernement du Canada d'avoir élargi, récemment, la portée de la Stratégie nationale antidrogue de manière à ce qu'elle englobe non seulement les drogues illicites mais également l'abus de médicaments sur ordonnance. Le gouvernement pourrait voir à ce que la Stratégie vise également l'abus l'alcool, afin de pouvoir lutter contre les méfaits importants de cette substance sur les plans de la santé, du bien-être social et de la justice pénale. Cela pourrait être accompli dans le cadre d'un partenariat avec le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool, lequel est composé de spécialistes des questions liées à l'alcool provenant des différents ordres de gouvernement, d'organisations non gouvernementales, de fournisseurs de services inuits, métis et des Premières Nations ainsi que de l'industrie des boissons alcoolisées; le Comité est chargé de diriger la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur l'alcool.

Étant donné qu'elle met l'accent, de manière générale, sur la prévention des toxicomanies chez les jeunes, la Stratégie nationale antidrogue pourrait également servir de mécanisme permettant au gouvernement du Canada de lutter contre l'abus d'alcool chez les jeunes du pays, et ce, afin de veiller à ce que ceux-ci aient toutes les chances possibles de parvenir au bien-être sur les plans de l'économie, de la vie en société et de la santé.

Le CCLT recommande au gouvernement du Canada de travailler en partenariat avec le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool afin d'élargir la Stratégie nationale antidrogue de manière à ce qu'elle englobe l'alcool.



Conclusion

Si tous les intervenants concernés prennent des mesures et se partagent la responsabilité, les Canadiens et la société canadienne constateraient une réduction importante et constante des méfaits associés à la consommation et à l'abus d'alcool et de drogues. Le CCLT est heureux d'avoir l'occasion, dans le cadre de cette présentation, de mettre à l'avant-plan les domaines dans lesquels sa compétence législative unique peut se révéler utile en ce qui touche les investissements du gouvernement fédéral dans la santé et le bien-être de l'ensemble des Canadiens. Nous sommes entièrement disposés à fournir de plus amples renseignements et à formuler des commentaires additionnels sur les recommandations susmentionnées.